

Responsable UE

Luc Mabilie

Président de jury

Roland Decaudin

Secrétaire de jury

Laurence Bourgeois

Contact

service.etudiants@saint-

luc.be

+32 4 341 81 33

Master 2 • Cycle 2 • Niveau 7 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle

26 crédits • 520 points • 0 heures

Corequis : AM500 Atelier de la spécialité • AS500 Atelier de la spécialité • AP500 Atelier de la spécialité

Acquis d'apprentissage

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Le travail de fin d'études d'un master se compose d'une production artistique et d'un mémoire (dont l'activité "suivi du mémoire" ou "méthodologie du mémoire") :

- Le travail artistique fait l'objet d'une évaluation artistique telle que définie au règlement des études (50% de la note attribuée par les titulaires du cours et 50% de la note attribuée par un jury externe)
- La présentation et la défense du mémoire traitent d'un thème en relation avec la formation reçue. Le mémoire doit être à la fois personnel et original. Le règlement spécifique au mémoire se trouve en annexe du règlement des études.

La note finale du TFE correspond à la moyenne des résultats obtenus pour autant que la note de l'atelier et celle du mémoire atteignent chacune distinctement un résultat équivalent à 9,5/20 au moins.

Si ce seuil de réussite n'est pas atteint pour l'atelier et le mémoire, la moyenne de la note ne sera pas calculée, l'unité ne pourra pas être validée et un "0" sera mentionné sur le bulletin de l'étudiant. En cas d'échec, aucune activité ne peut être représentée en seconde session à l'exception du mémoire et du cours "suivi du mémoire", pour autant que l'étudiant ait suffisamment avancé dans son travail durant l'année scolaire.

Pour plus d'information, rendez-vous sur les fiches de cours de vos professeurs